



DEMANDE DE RACCORDEMENT COLLECTIF

HORIZONTAL ET VERTICAL

AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION GÉRÉ PAR EDF REUNION



NOM DU PROJET :

TÉLÉPHONE fixe: mobile

COMMUNE du chantier :

Date :

Signature :

EDF REUNION – Accueil Travaux Raccordement
4 Rue Eliard Laude
LE PORT 97420
sei-reunion-raccordement@edf.fr

Accueil téléphonique de 8h à 12h au : **0262.42.81.60**



Renseignements à fournir **OBLIGATOIREMENT** afin d'instruire votre dossier

Votre dossier doit être complet
pour prise en compte

Le Demandeur :

C'est l'entité qui a reçu l'Acte d'Urbanisme.

**Le raccordement d'un projet collectif nécessite des travaux au sein de la parcelle
privative du projet.**

**EDF y établit une convention de réalisation (RRO) de ces travaux avec le
demandeur s'il s'agit d'un PROFESSIONNEL.**

Le demandeur est un professionnel :

Raison Sociale :

N° de SIRET :

Téléphones : Fixe : Mobile :

E-mail :

Adresse de correspondance :
.....

Le demandeur est une administration :

Nom : E-mail :

**Vous avez la possibilité de mandater un professionnel appelé « tiers habilité » afin de
réaliser votre projet (E-mail obligatoire pour vous informer du suivi dossier).**

Souhaitez-vous mandater un tiers habilité : Oui Non

Si oui : merci de compléter le document page suivante concernant le « tiers habilité ».

Le demandeur est un particulier :

Nom : Prénom :

Date de naissance : E-mail :

Téléphones : Fixe : Mobile :

Adresse de correspondance :
.....

**Vous avez la possibilité de mandater un professionnel appelé « tiers habilité » afin de
réaliser votre projet (E-mail obligatoire pour vous informer du suivi dossier).**

En tant que particulier, souhaitez-vous mandater un tiers habilité : Oui Non

Si oui : merci de compléter le document page suivante concernant le « tiers habilité ».

Adresse du chantier :
.....

Renseignements à fournir **OBLIGATOIREMENT** afin d'instruire votre dossier

Votre dossier doit être complet
pour prise en compte

Tiers habilité :

Il s'agit d'un professionnel inscrit au registre des commerces, choisi par le demandeur pour effectuer tout ou partie des démarches de raccordement auprès d'EDF REUNION.

Dans le cas où le demandeur est un particulier, si des travaux doivent être réalisés dans la propriété privée, un tiers habilité professionnel est obligatoire pour pouvoir bénéficier d'une commande RRO (Réalisation Remise d'Ouvrages).

Je soussigné(e), le(a) demandeur (se)

M. ou Mme.

Habilite la société

Pour le chantier

A agir au nom et pour le compte du demandeur, à savoir :

- Signer la proposition de raccordement du présent projet
- Procéder aux règlements financiers relatifs au raccordement
- Recevoir la délégation de maîtrise d'ouvrage ainsi que la commande de Réalisation de Remise d'Ouvrage

(Dans ce cas, l'interlocuteur d'EDF devient le mandataire)

L'Interlocuteur :

Raison sociale :

N° de SIRET :

Téléphones : Bureau : Mobile :

Adresse de correspondance :
.....

Date :

Signature du demandeur

Signature du tiers habilité

Renseignements à fournir **OBLIGATOIREMENT** afin d'instruire votre dossier

Votre dossier doit être complet
pour prise en compte

Interlocuteur technique (électricien, architecte...)

Nom : Prénom :

Raison sociale :

Qualité :

Téléphones : Fixe : Mobile :

E-mail :

Adresse:

.....

Le projet :

Le projet nécessite-t-il un permis de construire ?

Oui *joindre une copie de l'arrêté accordant le permis de construire*

Non *Joindre un titre de propriété avec autorisation de la Mairie concernée*

IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET

Adresse précise du projet :

.....

.....

Code postal : Commune :

Références cadastrales :

Section : Parcelles :

Renseignements à fournir **OBLIGATOIREMENT** afin d'instruire votre dossier

Votre dossier doit être complet
pour prise en compte

Description détaillée du projet :

Le demandeur ou le tiers habilité établit ici la synthèse de l'ensemble des éléments de son dossier de raccordement.

Dans le cas où le projet doit se faire en plusieurs tranches (avec des dates de fin de construction différentes)

Chaque tranche doit faire l'objet d'une demande de raccordement différente.

Date souhaitée de livraison du projet :

Nombre de bâtiments :

Nombre de lots / appartements :

Nombre de commerces :

Nombre de services généraux :

Puissance non foisonnée du projet A RACCORDER :kva

Puissance foisonnée du projet A RACCORDER :kva

Dans le cas d'un projet collectif comportant plusieurs tranches :

Référence de la première affaire :

Puissance foisonnée de l'intégralité des tranches :

Nombre de tranches prévues dans l'intégralité de la construction :

(Ces informations sont à titre indicatif afin de traiter au mieux l'ensemble de votre projet)

Documents à fournir **OBLIGATOIREMENT** à la réalisation de votre dossier :

Votre dossier doit être complet pour prise en compte

Documents constitutifs d'une demande de raccordement :

- Le présent document
(Complété et signé)
- un RIB original signé par le titulaire
- Pour les clients professionnels il est demandé un extrait KBIS de moins de 3 mois
- L'autorisation d'urbanisme moins de 5 ans
(Permis accordé ou autorisation de la Mairie avec titre de propriété pour un bâti existant au nom du demandeur)
- Un plan de situation
(Échelle 1/25 000^{ème} ou 1/10 000^{ème} avec localisation)
- Un plan de cadastre
(Échelle 1/2 000^{ème} ou 1/1000^{ème} avec l'identification des parcelles concernées)
- Un plan de masse
(Échelle 1 / 200^{ème} ou 1 / 500^{ème} avec l'emplacement souhaité du coffret)
- Des photos
(Vue d'ensemble du projet : coté voie publique et réseau EDF le plus proche)
- Le calcul électrique des colonnes montantes conforme à la norme NFC 14-100
(Calculs des chutes de tension dans la colonne et dérivation individuelle ainsi que la matérialisation sur plan des canalisations de chaque niveau, les fichiers de calculs en version informatique)
- L'avant projet du réseau basse tension sur le terrain d'assiette conforme à la norme NFC 14-100
(Dimensionnement des canalisations et Positionnement des canalisations, des coffrets, des grilles de dérivations ... REMBT, Fausses Coupures, C400/P200)
- Le tracé des canalisations sur le plan de masse de l'opération comportant le positionnement du ou des appareils de coupure (C400/P200) ainsi que la canalisation collective vers le local technique ou la gaine technique.
- Le Bilan de puissance (exprimé en KVA).



Quel document ?

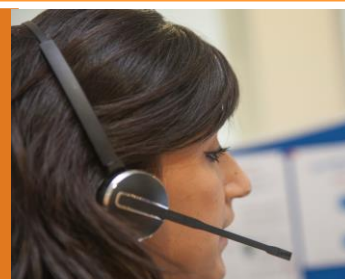
Autorisation.....
Plan de masse.....
Plan cadastral.....
CONSUEL.....
Bilan de Puissance

À qui demander ?

• Mairie
• Architecte
• Cadastre.gouv
• CONSUEL de la Réunion
• Electricien ou Maître d'oeuvre

EDF REUNION – Accueil Travaux Raccordement
4 Rue Eliard Laude
LE PORT 97420
sei-reunion-raccordement@edf.fr

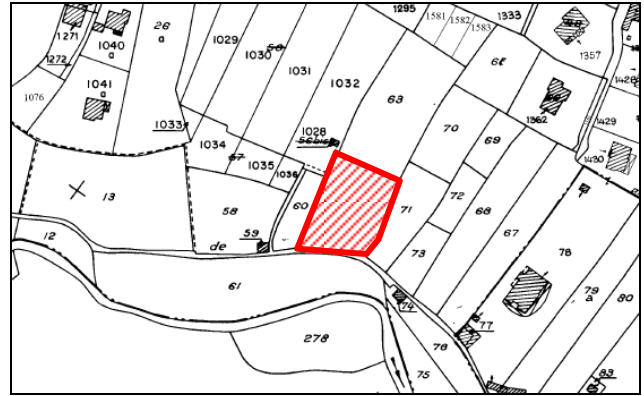
Accueil téléphonique de 8h à 12h au : **0262.42.81.60**



Plans de localisation de la parcelle

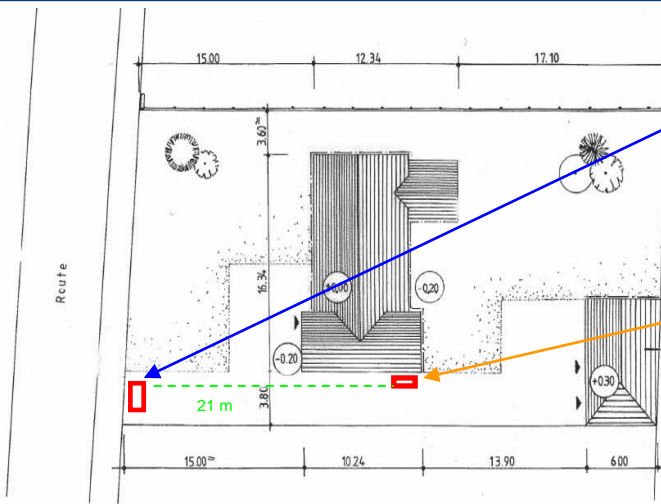


Plan de situation



Plan de cadastre

Plan de masse



Indiquer l'emplacement souhaité en limite de la parcelle du coffret de coupure

Indiquer l'emplacement du compteur/disjoncteur ou de la gaine technique ou du local technique

Ainsi que le tracé reliant ces équipements.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé lors de la visite sur place.

Photos

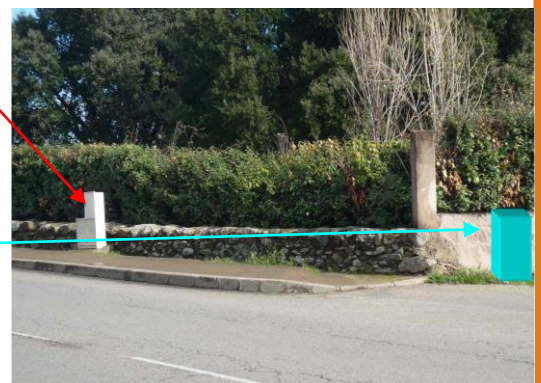


Exemple 1

Poteau existant

Coffret existant

Emplacement souhaité du coffret



Exemple 2



Les étapes clés de votre raccordement au réseau de distribution public d'Électricité

1 Réaliser votre demande de raccordement sur ce formulaire à adresser à sei-reunion-raccordement@edf.fr

Adresse : 4 Rue Eliard Laude LE PORT 97420.

2 Après étude et validation de votre demande de raccordement, un courrier d'accusé de réception vous sera envoyé vous informant des coordonnées de votre interlocuteur qui vous transmettra un devis.

3 Expédier votre **règlement et l'acceptation** à l'adresse indiquée sur votre devis.

4 Contact :
Dans les jours qui suivent la réception de votre paiement, vous serez contacté par un chargé d'affaires.

5 Travaux EDF :
Dès l'obtention des autorisations administratives, nous lancerons les travaux nécessaires à la réalisation de votre chantier. Les délais sont de 12 à 28 semaines selon le type d'ouvrage à construire.

6 La mise en service est soumise à une dernière étape :
- Paiement de la facture
- Remise des « Certificats de Conformité » de vos installations intérieures.

Des informations techniques sont disponibles aux adresses suivantes :

Documentation technique SEQUELEC :

Lotissement :

http://www.erfdistribution.fr/medias/Sequelec_public/Sequelec_Guide_Pratique_Lotissement.pdf

Immeuble :

http://www.erfdistribution.fr/medias/Sequelec_public/SeQuelec_GP10.pdf

Organisme de certification : <http://www.consuel.com>